



COOPÉRATION DES CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La retraite pour invalidité imputable au service

PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- Le bordereau de saisine,
- Le formulaire AF3 imprimable [depuis ce lien](#) si non transmis par le conseil médical formation restreinte (remplir toutes les cases à l'attention de l'employeur),
- Si l'agent bénéficie d'une allocation temporaire d'invalidité, joindre la copie de la décision d'octroi,
- PV du conseil médical restreint depuis l'origine de l'affection ayant conduit à l'inaptitude à toutes fonctions (dans le cas où la pathologie initiale est un risque maladie/longue maladie ou longue durée)
- L'attestation employeur Caisse des Dépôts complétée (imprimable [depuis ce lien](#))